



Michel Brahier, Maire



Sommaire :

- ◆ Rappel des heures d'ouvertures
- ◆ Sarah Forster-médaillée de bronze en hockey sur glace aux JO de Sochi
- ◆ Annonce des chiens à la commune
- ◆ Pistes cyclables
- ◆ Echos du Conseil général
- ◆ Mérites sportifs
- ◆ Elagage des arbres
- ◆ Rénovation de la halle de gymnastique de Montsevelier
- ◆ Programme des activités sportives et culturelles
- ◆ Revival
- ◆ Etat civil
- ◆ Journée internationale de la forêt
- ◆ Etat de la population
- ◆ Vermes-Fête des saisons
- ◆ Recherche de places de stage
- ◆ Centre rencontres
- ◆ Journée nationale du jeu

A la recherche de l'intérêt général

Que pense la population de notre nouvelle commune ? Et nous, les élus : sommes-nous capables de transcender la vision étriquée de nos propres intérêts au profit de toute la communauté ? Ces deux questions sont liées autant par l'analyse du résultat du sondage de satisfaction ouvert à tous les habitants, que par l'action du corps politique dans son ensemble, sans oublier les membres des diverses commissions formées suite à l'adoption de notre nouvelle constitution. Pour construire notre nouvelle commune, nous sommes tous contraints de surmonter nos intérêts personnels et de les céder à toute la communauté. En exprimant ainsi une seule volonté qui se rapporte au bien-être général, le bien commun ne demandera que du bon sens pour être perçu.

Les résultats du sondage de satisfaction expriment des positions riches en enseignement où, lorsque tout est additionné, l'expression de l'intérêt général prime largement. Cependant, toutes les remarques, toutes les suggestions ont été scrupuleusement relevées et analysées. Je remercie vivement tous les habitants de Val Terbi qui ont pris la peine de répondre à ce sondage et je les invite à se manifester s'ils désirent approfondir un quelconque thème.

Dans l'immédiat, les autorités de Val Terbi convient tous leurs habitants à participer à une assemblée d'information au cours de laquelle les résultats du sondage seront diffusés. En ouverture de cette séance, une information sur le projet Scheulte sera également présentée. A vos agendas, et réservez **le mardi 29 avril 2014, 20h00**, centre communal de Vicques.

Les autorités se réjouissent de rencontrer la population à cette occasion qui sera aussi un moment d'écoute de tous ceux qui ont envie de s'impliquer dans la vie de notre commune.

Michel Brahier

Rappel des heures d'ouvertures de l'administration

Lundi	09:30 - 11:30	-
Mardi	09:30 - 11:30	15:30 - 17:30
Mercredi	09:30 - 11:30	-
Jeudi	09:30 - 11:30	-
Vendredi	09:30 - 11:30	15:30 - 17:00
No. de téléphone-secrétariat		032/436 15 40
No. de téléphone-caisse		032/436 15 45
Guichet Montsevelier	Lundi de 10:00 - 12:00	032/438 80 28
Guichet Vermes	Mardi de 10:00 - 12:00	032/438 81 88

Sarah Forster en bronze aux JO de Sotchi !



Sarah Forster de Vicques et son équipe ont remporté, le 20 février dernier, la médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Sotchi.

Avec l'équipe suisse féminine de hockey sur glace, la citoyenne de Vicques a remporté la médaille de bronze à Sotchi, en battant la Suède 4-2 dans la petite finale. **Sarah Forster est aussi la première femme jurassienne à toucher du métal olympique !**

Une réception publique en son honneur a été organisée par la commune de Val Terbi le mercredi 5 mars 2013 en présence des membres du Gouvernement jurassien et des autorités communales.

Nous lui adressons encore toutes nos félicitations.

Enregistrement et identification des chiens

Le nouveau règlement concernant la taxe et la garde des chiens a été adopté par le Conseil général le 25 février 2014. Ce règlement définit les devoirs et obligations des détenteurs d'animaux et fixe les modalités de perception de la taxe.

Cette taxe est perçue par la Commune pour tous les chiens recensés sur son territoire. **Elle est fixée à Fr. 60.- par chien pour l'année 2014.** Elle est facturée annuellement et est établie sur la base du registre communal des détenteurs de chiens mis à jour au 1^{er} mai.

Afin de permettre une mise à jour correcte du registre communal pour la prochaine facturation qui interviendra en juin prochain, nous vous invitons à communiquer, sans tarder, au secrétariat communal toutes les mutations liées à la détention d'un ou de plusieurs chiens conformément aux indications énoncées ci-dessous.

Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée à l'Autorité communale par le propriétaire ou le détenteur en vue de le faire inscrire au registre communal. Cette démarche doit être effectuée dans les 30 jours suivant son acquisition. Doivent être annoncés :

- ⇒ Les chiens achetés ou reçus
- ⇒ Les chiens nés et restés en possession du naisseur
- ⇒ Les chiens décédés, vendus ou donnés
- ⇒ Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés

Les chiens déjà inscrits et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office; il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Chaque mutation peut être annoncée par le biais du site Internet www.val-terbi.ch, où un formulaire spécifique est à disposition, ou par le simple dépôt d'une copie du passeport ou de la fiche d'identification Anis de l'animal auprès du secrétariat communal.

Identification et enregistrement ANIS

- tous les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique au plus tard trois mois après leur naissance.

Tous les chiens doivent être enregistrés dans la banque de données ANIS. Tout changement de détenteur ou d'adresse doit être annoncé à ANIS dans un délai de 10 jours. Les personnes qui prennent en charge un chien pour plus de trois mois sont également tenues d'annoncer le changement de détenteur à ANIS.



Pistes cyclables

Afin que tous les usagers des pistes cyclables puissent vivre en parfaite symbiose, nous rappelons à chaque propriétaire de chiens qu'il est nécessaire de ramasser les déjections de votre animal.

Nous savons tous oh combien il est désagréable et nauséabond de marcher dans une crotte de chien !

ÇA porte BONHEUR ?
Que NENNI !



ECHOS DU CONSEIL GENERAL

Constitution du bureau du Conseil général pour l'année 2014 :

- Président : M. Daniel Joray de Vermes
- 1^{er} Vice-Président : M. Luc Chalverat de Vicques
- 2^{ème} Vice-Président : M. Vincent Eschmann de Vicques
- 2 scrutateurs : M. Carlos Pena Reyes de Vicques et Mme Madeleine Brêchet de Montsevelier



Lors de ses séances précédentes, le Conseil général a approuvé :

- le règlement d'attribution des allocations de naissance
- le règlement concernant la gestion des déchets ainsi que son règlement tarifaire
- le règlement sur l'octroi des bourses aux apprenti-e-s et aux étudiant-e-s
- le règlement concernant les inhumations et les cimetières
- Le règlement concernant la garde et la taxe des chiens
- Le budget 2014, présentant un excédent de charges de Fr. 296'600.—

Le Conseil général a abrogé :

- Le règlement des corvées de l'ancienne commune de Montsevelier

Au programme :

- Prochaines séances : 27.5.2014 – 24.6.2014 – 23.9.2014 et 9.12.2014
- Délibérations et approbation des cahiers des charges des commissions permanentes
- Délibérations et approbation du règlement d'impôt
- Délibérations et approbation du règlement de police
- Présentation et approbation des comptes 2013
- Développement de la question écrite intitulée : "Utilisation des engrais de ferme en hiver"

Vous pouvez lire ou relire les procès-verbaux sur notre site internet www.val-terbi.ch

Mérites sportifs et culturels 2013

Une cérémonie de remise des récompenses sera organisée par la Commune en juin prochain.

Cette distinction sera décernée aux personnes et/ou sociétés qui se sont illustrées dans les domaines sportif et culturel durant l'année 2013.

Si vous connaissez parmi vos proches une personne susceptible de recevoir ce prix du mérite ou pouvez vous-même justifier de performances sportives, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat communal.

Une formule d'annonce ainsi que les critères de sélection peuvent être téléchargés sur le site internet :

www.val-terbi.ch

Elagage des arbres, haies vives et buissons le long des routes publiques

Conformément aux dispositions de la loi sur la construction et l'entretien des routes, les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés de façon qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace réservé au trafic (gabarit d'espace libre). Ce gabarit d'espace libre doit dépasser de 50cm les limites de la chaussée et atteindre une hauteur de 4m50 par rapport à celle-ci. Cette hauteur est ramenée à 2m50 au-dessus des trottoirs et des pistes cyclables.

Les buissons et les haies vives susceptibles d'entraver la visibilité aux abords des croisements et débouchés seront taillés à une hauteur maximum de 80 cm.

Les propriétaires bordiers des routes publiques sont invités à tailler leurs arbres, buissons et haies vives jusqu'au 30 avril 2014 conformément aux présentes prescriptions.

Rénovation de la halle de gymnastique à Montsevelier

La halle de gymnastique de Montsevelier a été construite en 1959 sans aucune rénovation depuis cette date. Une première étude pour la construction d'une nouvelle halle a été établie en 2000 et le projet en est resté à ce stade étant donné que le prix était relativement élevé pour la situation de la commune qui venait d'investir près de 3 millions pour la rénovation du réseau d'eau, la réfection partielle des rues communales, la création de trottoirs et l'amélioration de l'éclairage public.

En 2011, une nouvelle commission d'étude a été nommée et après plusieurs séances, le choix s'est porté sur une démolition et la reconstruction d'une nouvelle halle correspondant aux normes en vigueur. Le 31 octobre 2012, le projet définitif était présenté en assemblée communale et le crédit d'un montant de Fr. 3'325'000.00 et a été accepté à l'unanimité.

Le projet est resté en standby durant l'année 2013 pour permettre à la nouvelle commune de Val Terbi de se constituer et de mettre en place les différentes structures permettant de reprendre les dossiers en cours des 3 communes. Lors de sa séance du 14 janvier dernier, le Conseil communal a nommé une commission spéciale (selon article 48 du règlement d'organisation de la Commune) qui va reprendre le dossier. Les personnes suivantes ont été nommées :



- **Jean-Pierre Neuenschwander de Montsevelier (son épouse est concierge du bâtiment)**
- **Chételat Jean-Paul de Montsevelier (Président de la commission d'école du Haut Val Terbi)**
- **Grolimund Pierre de Montsevelier (Président des Sociétés Réunies)**
- **Eschmann Cédric de Vicques (Membre de la commission de l'urbanisme)**
- **Chalverat Luc de Vicques (ancien maître de sport)**
- **Chételat Marcel de Montsevelier (Conseiller communal)**

Les travaux devraient débuter en 2014.

Marcel Chételat

Programme des activités sportives et culturelles

Mars 2014

21 et 22 mars
23 mars
26 mars
28 et 29 mars
30 mars

Avril 2014

4, 5, 6, 9, 11
et 12 avril
18 avril
27 avril

Mai 2014

03 mai
23 mai

Juin 2014

01 juin
13 au 15 juin
29 juin

CCV = Centre communal à Vicques

La Femina Gym Vicques - Spectacle de gym - CCV
Les Samaritains - loto - CCV
Troc du Val Terbi - CCV
Mask'Art'Ade - Représentations théâtrales - CCV
Commune ecclésiastique Vermes - Soupe de Carême - Halle de gym Vermes

Mask'Art'Ade - Représentations théâtrales - CCV
Commune ecclésiastique Vicques - Soupe de Carême - CCV
Vic'En GliSse - loto - CCV

Canards & Pingouins - Spectacle pour enfants Sonia Grimm - CCV
Association « Lumière d'Haïti » - dégustation de vin - CCV

JVO - Comédie avec Thierry Meury - CCV
Fête jurassienne de la musique 2014 - CCV et divers
Slow Up 2014



Revival - programme 1er semestre 2014

Mercredi	But de la course	Repas	Départ	Chef de course	Tél. 032/
19 mars	Vicques		13h.30	Friche Camille	435 64 49
02 avril	Montsevelier		13h.30	Roueche Henri	435 68 51
16 avril	Les Malettes-Cornol	Rest.	08h.45	Roueche Henri	435 68 51
30 avril	Promenade en car		07h.30	Roueche Henri	435 68 51
14 mai	Bure-Fahy	Rest.	08h.45	Roueche Henri	435 68 51
28 mai	Bellelay	Rest.	08h.45	Friche Gérard	435 67 37
11 juin	Les Enfers-Les Pommerats	Rest.	08h.45	Saucy Martin	435 68 32
25 juin	Zwingen-Chessiloch	Rest.	08h.45	Froidevaux Georges	422 72 76
20 août	Montsevelier-Cabane Ma Vallée	Marche	08h.45	Roueche Henri	435 68 51
		Pique-nique	11h.00	Monnerat Fidèle	438 83 66
				Tschopp Francis	435 66 94

État civil...

Félicitations aux heureux mariés

Vicques 11.01.2014 Schaller Tobias et Weibel Olivia



Carnet rose

Vicques

Zanetta Régis, né le 17.01.2014, fils de Zanetta Cédric et de Zanetta née Plomb Stéphanie

Charmillot Chloé, née le 24.01.2014, fille de Charmillot Quentin et de Charmillot née Zannato Corinne

Kohler Mathis, né le 21.02.2014, fils de Kohler Joseph et de Kohler née Häfliger Rachel

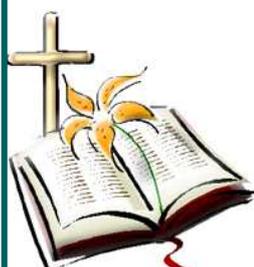
Montsevelier

Dupré Elena, née le 21.11.2013, fille de Dupré Nicolas et de Dupré née Monnerat Sophie

Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères félicitations aux heureux parents !

Ils nous ont quittés

Montsevelier	11.02.2014	Koller Constant
	23.02.2014	Kamber Siegfried
Vicques	26.12.2013	Charmillot Bernadette
	06.01.2014	Rion Madeleine
	18.01.2014	Charmillot Jacqueline
Vermes	04.01.2014	Kohler Thérèse
	21.01.2014	Grolimund Josef



Journée internationale de la forêt



A l'occasion de la Journée internationale de la forêt (JIF), le 21 mars 2014, ou simplement pour marquer le début du printemps, l'Economie forestière suisse a le plaisir de vous proposer un mots-croisés sur le thème de la forêt, accompagné d'un concours. Le concours est ouvert dès maintenant et jusqu'au 30 mai 2014.

Le mot-mystère, accompagné de votre nom et de votre adresse postale, doit être envoyé jusqu'au 30 mai 2014 à info@wald.ch ou sur carte postale à: Economie forestière Suisse, Rosenweg 14, 4501 Soleure, avec l'indication «Mots-croisés-Journée de la Forêt».

La solution du concours et les noms des gagnants seront publiés début juin 2014 sur les sites www.foret.ch → Journée de la forêt ou sur www.wvs.ch → dossiers

La Journée de la forêt, dans sa version nationale coordonnée par l'Office fédéral de l'environnement, est consacrée cette année à l'«Utilisation du bois suisse». Matériau écologique aux utilisations multiples, le bois pousse tout seul et presque inaperçu à portée de notre main. Notre mots-croisés se veut un moyen de sensibiliser la population au bois suisse et aux forêts de notre pays.

Le mots-croisés peut être téléchargé gratuitement sur le site de notre campagne <http://www.foret.ch/topic15832.html> ou découpé ci-dessous.

Economie forestière suisse



HORIZONTALEMENT : 1 **Abatteuse outre-Manche.** Objets de fixation. Pour descendre des avions. Combinaison de deux timbres. 2 Ecouler le stock. **Ils récoltent du bois, généralement pour d'autres.** 3 Échappent à tout contrôle. Dialogue de sourds. Contenu exact de l'écrit. Expressions animales. 4 Cerf dans sa jeunesse. Poisson du lac Léman. 5 Finement roulée. Instruments à corde. Article courant. Quelle drôle d'idée! 6 Heureux comme un pape. Dévoré des yeux. Outil de serrage. Troisième personne. 7 Note du diapason. Charmer l'esprit. A la bonne heure. Pièces de trousseau. 8 Les dernières nouvelles. Se rend au dernier moment. Bien aimé. 9 Bien loin de l'alpha. Tourments. Raccourcie par le haut. 10 Elle siège à New York. **En Suisse, il en faut une pour chaque coupe de bois.** Donne la chair de poule. 11 Abordé de façon provocante. Aigrie par le temps. Couleur uniforme. Pour mettre en garde.

VERTICALEMENT : A **Le feuillu le plus répandu chez nous. Passage de débardage.** B N'a jamais de gros pépins. Versant à l'ombre. Sortie de chipie. C Colonie bourdonnante. Dans les mains du potier. D Cherche à toucher. Pied-de-veau nature. E Existes. Ragoût peu ragoûtant. Source de vie dans la forêt. F Prendre beaucoup d'avance. Lame du large. G Ordre dans les lettres. **En stockant du CO2 pour lui, le bois l'améliore.** H Mouvement d'air. Vert dans nos forêts. I Crie dans les bois. Nom d'oiseau très coloré. J Très mince. K Clou qui s'enfonce dans le bois. **Label de production durable en forêt.** L La rage des mots croisés. Filet de lumière. M Menue monnaie du Japon. Les beaux jours. N **Petit bouchon de bois.** Début de condition. O Fera l'objet de coupes sombres. Tête de rocher. D'accord avec Obama. P Quand il est en rut, ça s'entend. Déesse de la Sagesse en Grèce. Q Période qui fait date. Vainqueur des urnes. Établit la liaison. R Pas encore blanchi. Habillage de façade. S **Principe de base d'une gestion forestière proche de la nature.** T Théâtre d'une histoire de pomme. Flottante au dessert. Mot d'hésitation. U Puissamment armée contre les faiblesses de la chair. **Cet ancien tas de bois est un mètre cube apparent.**

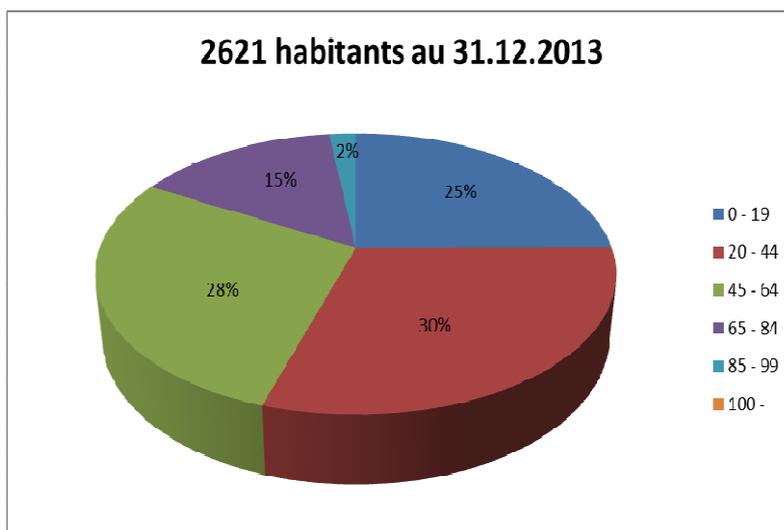
Etat de la population de la commune de Val Terbi au 31 décembre 2013

Au 1^{er} janvier 2013, 2616 âmes issues des anciennes communes de Vermes (309), Montsevelier (509) et Vicques (1798) se sont réunies pour former la nouvelle commune de Val Terbi.

Durant l'année écoulée, notre nouvelle administration a enregistré 149 arrivées et 148 départs, 18 personnes sont décédées alors que 22 nouveaux-nés sont venus rajeunir notre population.

Au 31 décembre 2013, notre nouvelle commune fusionnée comptait donc 2621 âmes dont 1327 hommes et 1294 femmes, soit 5 citoyens de plus qu'à la date de la fusion. La proportion d'étrangers est de 12%.

Dans les grandes lignes, la structure de notre population se montre dynamique et équilibrée.



La population jeune (de 0 à 19 ans) représente 25 % de la population alors que la population âgée (de 65 ans et plus) représente 17 %. Les moins de 45 ans représentent un peu plus de la moitié de notre population, soit 55 %; la classe des actifs (de 20 à 64 ans) comprend 1526 personnes, soit environ 58% de la population totale.



Fête du printemps, place de la laiterie de Vermes Samedi 17 mai dès 18h

Soirée pizzas

Venez déguster nos véritables pizzas cuites au feu de bois par nos maîtres pizzaiolos.

Une soirée à ne pas manquer !



Fête de l'été Samedi 30 août

Une toile sous les étoiles ...

Dès l'après-midi dans la laiterie, les enfants en auront plein les mirettes. Et pour tout le monde, une soirée cinoche inoubliable. !



Fête de l'automne Dimanche 16 novembre

A midi, choucroute de la Saint-Martin.. Et l'après-midi, danse, jeux pour petits et grands. Un grand moment pour tout le monde.

Recherche de places de stage

Nous sommes des jeunes uranais (garçons et filles de 17 ans) de l'Ecole cantonale d'Uri. Nous recherchons des places pour un stage de français (familles, petites entreprises, autres organismes) où passer quatre semaines d'immersion linguistique en été 2014 (idéalement entre le 23 juin et le 19 juillet). Nous aimerions pratiquer le français et vous proposons de vous aider dans votre quotidien (petits boulots utiles de tout genre, garde d'enfants, ménage, etc.) pour être en contrepartie logés et nourris.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de :

KANTONALE MITTELSCHULE URI - Coordinateur stages
2014
M. Philippe DERENDINGER
Gotthardstrasse 59
6460 Altdorf
Tél. 041 / 878 00 80
Fax 041 / 878 00 82
E-Mail : phderendinger@bluewin.ch

Centre Rencontres

POUR PERSONNES TRAUMATISEES CEREBRALES



Recherche de bénévoles

Le Centre Rencontres à Courfaivre, est un établissement spécialisé pour la réadaptation des personnes cérébraux lésées. Vous êtes quelqu'un de motivé ? Quelqu'un qui aime aider les autres ? Vous avez du temps ? Cette démarche est faite pour vous !

Nous recherchons des bénévoles qui seraient motivés à venir en sortie les samedis afin d'accompagner nos résidents pour des moments de convivialité. En général, nous organisons des promenades, des visites d'expositions, etc.

Nota.

Si vous êtes intéressé par ce projet, vous bénéficierez d'une formation.
Le repas de midi est offert par l'établissement et vos dépenses lors des sorties sont remboursées.

Cette expérience est riche en termes d'échanges et d'apports constructifs.

Horaires : Le matin de 10h15 à 11h45 et l'après-midi de 14h15 à 16h30.
Coordonnées : Centre Rencontres, Rte de Soulce 36, 2853 Courfaivre, 032 427 37 37

Pour l'équipe animation
Stéphane Chevalier
stephane.chevalier@centre-rencontres.ch



Trois ludothèques jurassiennes s'unissent pour jouer les pieds dans l'eau !

La petite ville médiévale de Saint-Ursanne accueillera les trois ludothèques de Delémont, Porrentruy et Vicques pour la journée nationale du jeu.

Rendez-vous est pris sur la place Roland Béguelin dès 13h00 avec le clown Vijoli. Puis les enfants pourront confectionner des chapeaux rigolos avec les ludothécaires de Vicques, répondre au Quiz sur le thème de l'eau préparé par les ludothécaires de Delémont et participer aux ateliers d'expériences avec de l'eau sous le regard attentif des ludothécaires de Porrentruy. Les pompiers seront de la partie, avec une intervention préparée spécialement pour les enfants. On jouera et on s'informerá aussi sur cet élixir de vie. De quoi ravir tout le monde jusqu'à 18h00 !

En cas de pluie ? Flic,flac floc ! Il faudra mettre des bottes !

Les ludothécaires

